



GRAND POITIERS

COMMUNAUTÉ JRBAINE

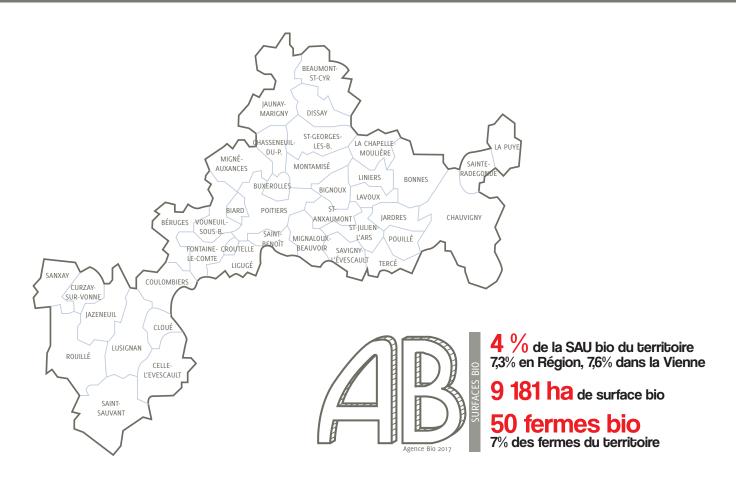




40 COMMUNES



191 791 HABITANTS 4 795 HABITANTS PAR COMMUNE



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Marquée par les deux valeurs fédératrices de son projet de territoire : l'audace et la bienveillance, la politique agricole et alimentaire veut relever le « défi de l'écosystème de Grand Poitiers : la dynamique urbain-rural ».

Parmi les pistes envisagées pour relever ce défi, le projet de territoire prévoit :

- le développement de l'agriculture de proximité et les circuits courts,
- la valorisation et la diversification de la production locale en lien avec la demande de proximité (alimentation, régulation thermique, cadre de vie) et les enjeux touristiques (agritourisme, oenotourisme, gastronomie),
- l'accompagnement du changement de modèle agricole vers une agriculture plus respectueuse des ressources.

Enrayer le changement climatique

et préserver les ressources

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre : utilisation beaucoup plus modérée des voitures et priorité aux énergies renouvelables, plus grande efficacité des transports en commun et meilleure organisation des systèmes de livraison de marchandises.
- Garantir la ressource en eau est un enjeu important sur le territoire : menacée par sa disponibilité (enjeu quantitatif) et par la dégradation de sa qualité (enjeu qualitatif) qui atteint voire dépasse de plus en plus fréquemment les limites admises pour la consommation humaine, la ressource est principalement affectée par les pratiques agricoles.
- Préserver la biodiversité.





Dans le domaine des services, de la culture ou dans le domaine du logement, **l'action sociale** tient une place importante dans la ligne politique de Grand Poitiers : avec 9 maisons de quartiers, 12 épiceries sociales, 3 restaurants solidaires, et de nombreuses associations, le territoire propose une multitude de services à la personne qui vont de l'accueil des personnes âgées au soutien aux publics en situation de précarité en passant par l'accueil des nouveaux arrivants, et les actions en faveur des enfants.

Consolider l'attractivité du territoire en utilisant ses atouts

La dernière réforme territoriale a encouragé des regroupements régionaux qui provoquent le départ de services métropolitains vers Nantes et Bordeaux. Pour s'affirmer, Grand Poitiers doit diversifier ses atouts :

- Depuis le moyen âge l'enseignement et la recherche, la présence des étudiants, sont un axe essentiel du développement de Poitiers. Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation fixe de nouvelles pistes dans le domaine des énergies renouvelables, des biotechnologies, de la maîtrise de l'environnement.
- Si Grand Poitiers bénéficie d'une desserte routière et ferroviaire sur l'axe Nord/Sud de qualité, elle manque de liaisons Est-Ouest modernes et sécurisées pour être un carrefour routier mais surtout ferroviaire capable de générer des flux commerciaux ou touristiques entre la France continentale et l'Océan. Avec son passé historique et le Futuroscope, sa position de passage pour les flux d'affaires ou de tourisme jouent un rôle central dans la réalité économique de Grand Poitiers. Le secteur touristique avec près de 3000 chambres hôtelières, soit l'une des plus grosses offres du Grand-Ouest et près de 2500 emplois, démontre le poids de cette activité au niveau local mais aussi pour le rayonnement du territoire.
- Une politique active favorisant l'implantation d'entreprises veut garantir au territoire un dynamisme de l'emploi, les ressources fiscales indispensables à son bon fonctionnement et une production nécessaire à la consommation des habitants.

CONTEXTE DU TERRITOIRE



Atouts

- Un territoire particulièrement accessible qui bénéficie d'une situation privilégiée sur un axe Nord Sud entre Paris et Bordeaux qu'elle permet de rejoindre en un peu plus d'une heure. Très bien desservie par les réseaux de transports, qu'ils soient routiers, ferroviaires (desserte TGV) ou même aériens avec l'aéroport de Biard, elle offre à ses habitants des conditions de circulation particulièrement faciles et fluides.
- Un territoire abordable et varié et un taux de chômage en dessous de la moyenne nationale. Culturellement c'est aussi un territoire entre nord et sud qui conjugue douceur et art de vivre.



Faiblesses

- Des paysages ruraux plutôt communs marqués par la présence d'espaces agricoles, essentiellement constitués de grands espaces ouverts au Nord et de prairies maillées par des haies au sud. L'identité de cet espace agricole est également plus ou moins associée à des terroirs (céréales, fromage de chèvre, viande de mouton).
- Une urbanisation à maîtriser qui a diminué de 50% en 30 ans en raison du mode de développement urbain par expansion périphérique. Ces dernières années, 1/3 des constructions ont été réalisées sur des zones déjà urbanisées. Plus cette proportion augmentera et plus les espaces agricoles seront protégés.

ACTIONS EN COURS



MAINTENIR LA CAPACITÉ DE PRODUCTION EN MAÎTRISANT L'URBANISATION

Depuis la seconde guerre mondiale, la croissance de la ville s'est principalement faite par expansion géographique. Ce mode de développement a montré ses limites :

- La moitié des espaces agricoles a disparu avec une accélération de 50 % du rythme de consommation des espaces agricoles et naturels.
- Les ensembles pavillonnaires, manquant de densité, sont mal desservis en commerces, services et équipements.



Nouveau PLU

prévoit un modèle de développement polycentrique

L'objectif est de refaire la ville sur ellemême en favorisant le renouvellement urbain plutôt que son expansion pour intensifier l'habitat au niveau des pôles de service et de commerces.



« Préserver ou reconquérir la vocation agricole des terres « (projet de PAT)

Mise en place d'une veille foncière, la mise en œuvre d'une politique concertée incluant notamment les propriétaires et les agriculteurs, la facilitation des installations et transmissions, l'accès au foncier pour les porteurs de projets.



- Le nouveau PLU génère une augmentation des espaces boisés classés de l'ordre de 983 ha et la préservation de 283 ha de surfaces agricoles.
- L'agglomération a fait l'acquisition de 6 ha et il est question de 85 ha supplémentaires autour du captage d'eau potable de Fleury. Mais il aura fallu 8 ans de négociation avec la SAFER et une procédure judiciaire pour aboutir à cette acquisition, témoignant de la complexité de cette mesure dans les relations avec la profession agricole.

Dispositifs de programmation mobilisés

Plan Local d'Urbanisme (PLU), SCOT/PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Enjeu 1 Préserver les ressources

ies ressources

PROTÉGER LES RESSOURCES :

1- EAU

En qualité de producteur d'eau potable, Grand Poitiers délivre de l'eau potable à 144 000 habitants à partir des captages principaux de Fleury (hors territoire), Sarzec, et La Varenne.



Agriculture et protection des ressources

A propos de la reconquête de la qualité de l'eau, la question d'une agriculture en phase avec le milieu naturel est posée, et la référence à l'agriculture biologique apparaît en juin 2019 dans le Projet Alimentaire de Territoire. Les solutions envisagées s'articulent autour du pouvoir prescriptif de la collectivité : incitation à une agriculture raisonnée autour des points de captage, gestion des déchets et des réseaux d'eau, capacités de traitement de l'eau potable.

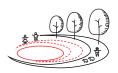
Cependant, devant l'urgence d'un changement de pratiques des agriculteurs situés sur les zones de captages et le peu d'efficacité des solutions déjà mises en œuvre, l'action publique est appelée à prendre un nouveau virage.

Elle s'envisage pour le moment par la maîtrise foncière et les circuits court, et récemment par la création de nouvelles filières.

Dispositifs de programmation mobilisés

Programme Re-Sources, Projet Alimentaire de Territoire

2- BIODIVERSITÉ



Mise en valeur de l'écosystème La préservation de la biodiversité est abordée par la valorisation des paysages, à partir de l'inventaire qui a été fait par la Région.

Dispositifs de programmation mobilisés

Plan Local d'Urbanisme (PLU), SCOT/PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), Parc Naturel Urbain

3- CLIMAT



Réduction du gaz à effet de serre

La contribution du territoire à la maîtrise du changement climatique est principalement envisagée à travers la sobriété énergétique des constructions et des déplacements. L'agriculture n'est pas directement citée dans le PADD ou le PCAET en tant que vecteur important d'émissions, elle est envisagée comme productrice potentielle de biomasse combustible : filière biomasse et filière bois.

Dispositifs de programmation mobilisés

Contrat Local D'initiative Climat (CLIC), PCAET adopté le 6 décembre 2019

Enjeu 2 Abtractivité économique

FAVORISER LA VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

L'un des objectifs du PAT est de : renforcer la valeur ajoutée pour les producteurs, conforter ou accompagner la création de filières courtes ou de proximité (identifier et développer les productions qui manquent localement pour encourager une alimentation saine, conforter des unités de transformation existantes...). Plusieurs actions sont en cours :



La construction d'une chaufferie paille a démarré en 2019 dans l'objectif d'étendre le réseau de chaleur urbain de Grand Poitiers. Alimentée par la chaleur produite par l'incinération des déchets de l'unité de valorisation énergétique de Saint-Éloi (Poitiers) et une chaufferie bois, elle dessert actuellement 7 500 logements, et alimentera l'équivalent de 6 000 logements supplémentaires dans six quartiers de Poitiers. Il est envisagé que l'alimentation de cette chaufferie puisse être complétée par de la biomasse produite sous cahier des charges respectueux des ressources (eau) sur les zones qui alimentent Grand Poitiers en eau potable par exemple.



Chaque particulier peut bénéficier d'un remboursement de $15 \in$ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur et de $45 \in$ pour une prestation de broyage par un professionnel, la location ou l'achat collectif d'un broyeur pour les déchets végétaux. À la demande des habitants, dans le cadre des budgets participatifs par exemple, des composteurs collectifs peuvent également être mis en place au pied des immeubles, au sein d'un quartier.



Pour initier le développement de filières agricoles contribuant à l'attractivité du territoire, respectueuses de la qualité de l'eau et des équilibres sociaux, Grand Poitiers a décidé en décembre 2019 de mettre en œuvre la démarche OPAAL® (outil pour l'adaptation à l'agriculture locale). La démarche détermine le profil socioprofessionnel des agriculteurs du territoire et mobilise les acteurs clés des filières agricoles autour de projets co-construits au plus près du contexte et des acteurs. Cet outil est mobilisé dans le but d'appréhender plus concrètement la question agricole dans le respect des enjeux du territoire. A grand Poitiers les enjeux prioritaires retenus sont la qualité de l'eau, le développement des cultures d'oléo-protégineux, la fourniture de produits locaux pour la restauration collective et l'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité. Le but est aussi de mieux concilier le monde agricole avec les enjeux sociétaux et la ruralité avec l'urbanité. Cette démarche sera conduite dans le courant de l'année 2020, et contribuera à l'élaboration du Projet Alimentaire de Territoire.

Dispositifs de programmation mobilisés

Projet alimentaire de Territoire, Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, livre blanc du CHU, Schéma directeur des énergies

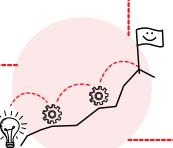
SYNTHÈSE

Facteurs de réussite

La vision globale des enjeux du territoire et l'engagement de la collectivité, qui se traduit notamment par un véritable projet de territoire et au service de ce projet des outils de planification dans la plupart des domaines d'intervention de la collectivité. L'attractivité économique n'est pas envisagée sans l'excellence environnementale ni les équilibres sociaux, ce qui a le double avantage de limiter les déséquilibres en garantissant une plus grande durabilité du projet et d'engager l'ensemble des forces vives du territoire sous le pilotage assumé d'une collectivité qui n'abdique pas devant ses responsabilités.

Difficultés rencontrées

Il existe un risque que la recherche d'exemplarité de la collectivité retarde certains projets impliquant de nouveux acteurs, nouveau contexte... L'éloignement du monde agricole : entre l'abandon des actions, et même de la stratégie agricole à la profession agricole et une volonté de maîtrise et l'exercice d'une légitimité sur les enjeux environnementaux, la collectivité a du mal à trouver la juste posture sur la question agricole. Si la plupart des grands enjeux sont pris en compte, les actions envisagées sont encore très marquées par une conception très urbaine qui peut se concrétiser par une crispation des relations entre urbains et ruraux. Les politiques agricoles des territoires doivent pourtant répondre à des enjeux qui débordent largement ceux du monde agricole et tout l'enjeu des prochaines années va être de maintenir la détermination autour des enjeux en gagnant l'engagement réel et non anecdotique des acteurs agricoles. La recherche d'exemplarité de la collectivité en interne ne doit pas altérer l'ambition partenariale avec les acteurs moins exemplaires qui constituent néanmoins de puissants vecteurs de changement.



Perspectives

Il est assez rare qu'un projet alimentaire de territoire comme celui qui se construit à Grand Poitiers s'organise d'emblée avec l'ambition d'agir sur les grandes filières. Cette ambition devrait servir la cohérence et donc la réussite des activités qui dépendent de ces filières : évolution des pratiques agricoles, disponibilités des produits pour les transformateurs et les distributeurs du territoire, dont la restauration collective et l'économie sociale et solidaire.

C'est à refaire

La production d'outils de planification en cohérence les uns avec les autres dans un projet de territoire qui pose le cadre d'une véritable politique multidimensionnelle.

Politique d'exemplarité de la collectivité sur les différents axes de sa stratégie.

Pour nous contacter



BIO NOUVELLE -AQUITAINE •



VIENNE AGROBIO

Marie BUARD, conseillère territoire



06 43 83 97 83



m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



2133 route de Chauvigny, 86550 Mignaloux Beauvoir

AVEC LE SOUTIEN DE





